



Bonjour à toutes et à tous.

Dans un petit mois, une nouvelle édition « nuit » de notre célèbre **Marche à BANNEUX** sera organisée par des bénévoles de l'U.P. St-Léonard – Liège-Nord – Vottem.

Nous gardons à cœur de la réorganiser cette année et nous comptons vraiment sur votre participation. En ne doutant pas que vous serez animés par votre entrain habituel, par votre recueillement à discrétion et surtout par votre esprit autant de groupe que familial, si nécessaires à la réussite de cette belle activité.

Il va sans dire que nous espérons vous y rencontrer très nombreux.

DÉROULEMENT:

1/ Samedi 25 octobre 2025 (!!! Pour rappel, passage à l'heure d'hiver – Dimanche à 03h00, on recule les montres, il sera effectivement 2h00. Sinon, rassemblement dans cette même église à 18h30 (pour les désireux) afin d'y manger le casse-croûte ensemble. Pointage des inscriptions. A 19h00, accueil des non-inscrits, petit échange verbal + quelques directives. Départ prévu entre 19h20 et 19h30.

2/ Premier arrêt à la gare de BEYNE-HEUSAY, rue de la Station, prévu entre 21h15/21h30. Distribution de boissons chaudes et de gaufres.

3/ Deuxième arrêt à la Gare de TROOZ, rue du 8 Mai, prévu vers 23h15/23h30. Distribution de la traditionnelle soupe aux potimarrons.

4/ Un dernier temps d'arrêt (facultatif) peut se faire face de l'endroit où était jadis construite la Chapelle de la Belle Étoile, dans le carrefour formé par les rues Croix Henrard et d'Andoumont à ANDOUMONT..

5/ Arrivée sur le site à BANNEUX prévue vers 01h15/01h30. Rassemblement à la Charmille au bout de la Rue de l'Esplanade, au lieu-dit Ayrifagne. Sera servie sur place une fricassée (œufs, tranches de lard) accompagnée de pain. Du café et de l'eau seront également proposés. Avant de se retrouver à la Charmille, il est loisible à chacun et à chacune de se recueillir librement à la Chapelle des Apparitions - cette chapelle se trouve sur votre gauche et un peu après l'entrée du site.

6/ Il est possible de n'effectuer qu'une partie du trajet. A celles et ceux que cela intéresserait, merci de prévenir l'organisation avant le départ et de respecter les horaires prévus à chaque arrêt.

MESURES DE SÉCURITÉ :

1/ Tout le monde se vêtira OBLIGATOIREMENT d'un gilet fluo avec bandes réfléchissantes.

2/ Pour rappel et pour autant que cela sera possible, il faudra OBLIGATOIREMENT emprunter dans l'ordre les trottoirs, les pistes cyclables ou les accotements. En l'absence de ces infrastructures, il faudra marcher sur la chaussée à gauche et en file indienne.

CIRCUIT :

1/ Place G. Gérard à VOTTEM étant le point de départ. Puis, successivement : Rue Ferdinand Nicolay – Bd Ernest Solvay – Rue de Herstal – Escaliers – Rue du Thier à Liège – Rue Pied du Thier à Liège – Rue des Steppes – Rue des Bayards – Quai de Coronmeuse – Pont Atlas – Avenue de Lille – Rue Armand Rassenfosse – Rue Dieudonné Defrance – Pont du Bouhay – Rue Winston Churchill – Rue Baille Colleye – Rue de Bois de Breux – Large Voie – Rue Servais Malaise – Rue Docteur Bordet – Ravel Ligne 38 – Rue de la Station (à gauche) pour pique-nique face à la Gare de BEYNE-HEUSAY – Reprendre Ravel Ligne 38 – Rue de Romsée (à droite) – Rue Churchill – Rue de Bouny – Rue de Chaudfontaine – Rue de Romsée – N61-Avenue de la Rochette – N61-Rue Grand'Rue – Rue du 8 Mai (à droite) pour une collation face à la Gare de TROOZ – Petits escaliers – N61/N673-Rue Grand'Rue – N61/N673 Rue de Verviers – Rue de la Résistance (impasse à droite) – Suivre balisage GR montant à travers le bois – Rue Sur Noirfalise – Rue Croix Henrard – Rue d'Andoumont – Rue du Doyard – Au virage vers la droite, tout droit dans « champs de maïs » - Rue de Fraipont – Route de Banneux – Place du Village – Rue Mihet – N666-Avenue Paola – Rue Jean-Paul II – Rue de l'Esplanade – Traversée du site via Rue de l'Esplanade – Arrivée sur Ayrifagne pour arrêt à la Charmille.

2/ Il faudrait, pour bien faire, que les nouveaux participants ne connaissant pas le chemin, marchent accompagnés d'une personne connaissant bien le trajet.

3/ Une ou plusieurs voitures balais sillonneront le long du circuit pour prendre éventuellement en charge des personnes ne pouvant plus continuer à pied, pour s'assurer, de par elles-mêmes et auprès des « fermiers » de la marche que personne n'est à la traîne ou perdu, et enfin pour donner tout renseignement utile au sujet du parcours.

REPAS/COLLATIONS :

1/ Les participants peuvent venir avec leur casse-croûte pour le manger ensemble à l'église avant le départ.

2/ L'organisation assurera la distribution d'eau, de café, de cacao (sans garantie), de soupe chaude, de gaufres et servira à Banneux la fricassée accompagnée de pain.

A EMPORTER :

1/ Le pique-nique facultatif à manger avant le départ.

2/ Une lampe-torche, des bonnes chaussures de marche et le cas échéant, un vêtement contre la pluie.

3/ Nous rappelons encore une fois le port obligatoire d'un vêtement réfléchissant ou fluorescent.

RESERVATION ET PAIEMENT PRÉALABLES :

1/ Une réservation préalable est désormais obligatoire, par téléphone (au 0497/174812) ou par mail à l'adresse bernard.collin9@gmail.com.

2/ Cette réservation ne sera valable et confirmée qu'après virement sur le compte BE25 7925 2146 5382 avec la communication suivante « nom(s), prénom(s) + MDN 2025

3/ La P.A.F. sur réservation préalable sera de 11 euros – La P.A.F. avec inscription sur place (exceptionnellement) le jour même s'élèvera à 13 euros – A noter que le nombre de place est limité à 60 personnes

4/ Les réservations et paiements sont à effectuer jusqu'au mercredi 22 octobre 2025 au plus tard

5/ Les accompagnants non-marcheurs qui consommeront des collations à tous les arrêts et la fricassée à Banneux paieront une PAF de 11 euros également. Les non-participants qui mangeront une fricassée et prendront une boisson à Banneux paieront une PAF de 6 euros.

6/ J'attire encore votre attention sur la possibilité de débiter la marche à la gare SNCB de BEYNE-HEUSAY ou à la gare SNCB de TROOZ, ou alors de démarrer à VOTTEM et d'arrêter à BEYNE-HEUSAY ou à TROOZ. Dans ce cas, vous devez vous faire conduire au point de départ de votre préférence et vous y trouver pour 21h45/22h00 à BEYNE-HEUSAY ou pour minuit à TROOZ. Il vous sera également demandé également une PAF en fonction de vos consommations.

ESPRIT ET PHILOSOPHIE :

1/ Bien que cette marche trouve son origine dans un pèlerinage, nous pratiquons la pluralité. Nous demandons cependant le respect mutuel, l'esprit de groupe et l'entrain nécessaire à la réussite du projet.

2/ Lors de la traversée du site des Apparitions à BANNER, nous demandons à chacun le calme et le silence nécessaires au recueillement et à la méditation de celles et ceux qui le désirent. Il est également demandé de ne pas crier ou de parler à haute voix aux abords et à l'intérieur de la Charmille ; quelqu'un y dort à l'étage.

3/ Il est souhaitable de ne pas retarder inutilement le déroulement de la marche. Ni de rester trop longtemps aux deux arrêts, pour la même raison, ainsi que pour éviter de refroidir trop les muscles et les articulations. Quelques marcheurs qui se désigneront assureront la fermeture de la marche afin qu'il n'y ait plus personne derrière.

4/ Concernant les différents départs, il est demandé que les marcheurs prennent ou reprennent la route en groupes homogènes et que les habitués entourent les

nouveaux participants afin que personne ne s'égare ... cette éventualité nuirait au déroulement normal et à la bonne organisation de cette aventure.

LE RETOUR :

1/ Il est demandé à tous les marcheurs de prévoir un véhicule ou un véhicule avec chauffeur pour regagner leur domicile en fin de journée.

2/ Les personnes venant rechercher les marcheurs stationneront leur voiture sur le parking de l'ancienne friterie qui se trouve sur le côté de la route nationale au début de la Route de Tancrémont. Il y a quelques dizaines de mètres entre la friterie et la Charmille.

3/ Par respect pour les organisateurs, je demande que les derniers arrivés à la Charmille ne traînent pas inutilement après le repas, afin que tout le matériel puisse être remis en place et que les locaux puissent être rangés et nettoyés le plus rapidement possible. Merci pour votre bonne compréhension.

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT UTILE :

1/ Bernard COLLIN (je suis sur Facebook
... <https://www.facebook.com/bernard.collin/>

2/ 0497/174812 (laisser un message si pas de réponse)

3/ bernard.collin9@gmail.com

En espérant vous rencontrer le nombre voulu A bientôt

Cordialement. Pour l'organisation : Bernard Collin

P.S Pour assurer la pérennité de la marche de nuit à Banneux dans les années à venir, nous faisons appel à des volontaires bénévoles prêts à s'engager à court mais surtout à long terme, afin d'étoffer notre équipe, et un jour, qui sait, à reprendre le flambeau de l'organisation. Merci d'avance.

Bernard Collin
Rue d'Othée, 114
4430 ANS

Belgique
003242473120
0032497174812
bernard.collin9@gmail.com